

demande de biens de consommation et de logements et en payant des impôts.

Ces faits viennent d'être confirmés par une étude faite récemment par le Dr Morton Beiser, professeur de l'Université de Toronto. Il a montré que de 1 300 réfugiés d'Asie du sud-est interviewés, seulement 8 p. 100 d'entre eux ne travaillaient pas en 1991, alors que le taux de chômage au Canada atteignait 10,3 p. 100. Un sur cinq d'entre eux avait mis sur pied sa propre affaire. Cette étude a aussi conclu que 4,5 p. 100 des réfugiés recevaient des prestations d'assistance sociale comparé à 7 p. 100 de l'ensemble des Canadiens. Ne l'oubliez pas, mes collègues du Parti réformiste.

Dans tous les cas, le député de Scarborough—Rouge River ne devrait pas trop s'inquiéter, car le Canada n'accueillera pas les 250 000 immigrants prévus pour 1994. En effet, au cours du premier semestre de la présente année, beaucoup moins d'immigrants sont arrivés au pays comparativement à la même période de 1993. Probablement que le chiffre total ne dépassera pas les 200 000 pour 1994. Le programme du Parti libéral prévoit hausser l'immigration de 1 p. 100 par année. Cependant, les 250 000 immigrants que le Canada devrait recevoir en 1994 ne correspondent qu'à 0,86 p. 100 de la population canadienne.

Nous attendons le dépôt par le ministre avant le 1<sup>er</sup> novembre prochain du document concernant les niveaux d'immigration pour les prochaines années. Il est souhaitable qu'à ce moment-là le ministre nous fournisse toutes les études et les résultats des consultations menées au cours des derniers mois.

À ce moment-là, je pense que le Comité permanent de l'immigration et de la citoyenneté devrait procéder à une étude approfondie dans cette matière.

• (1755)

[Traduction]

Dans toute politique d'immigration, il faut d'abord tenir compte des facteurs démographiques. À l'heure actuelle, on tient surtout compte des facteurs économiques. Une des raisons qui justifient l'accroissement des niveaux d'immigration, c'est que beaucoup de Canadiens se préoccupent de plus en plus du déclin de leur population au cours des années à venir.

Selon les prévisions, si le nombre d'immigrants et le taux de natalité n'augmentent pas, le nombre de Canadiens diminuera. Des études indiquent que le taux de natalité dans la plupart des pays industrialisés varie entre 1,4 et 1,7 p. 100. Cependant, il faut un taux de 2,1 p. 100 seulement pour maintenir le nombre d'habitants. Nous devons donc recourir à la politique d'immigration pour combler la différence.

En outre, nous devons tenir compte de l'âge moyen de la population canadienne. Nous avons besoin de jeunes immigrants pour qu'ils travaillent et financent notre régime de sécurité sociale.

Enfin, de plus en plus de pays se trouvent dans des situations de conflit. On compte plus de 100 millions de réfugiés dans le

monde. Le Canada a l'obligation morale de faire sa part pour régler ce problème en accueillant des réfugiés.

[Français]

La motion du député de Scarborough—Rouge River va carrément à l'encontre des politiques de son propre parti, le Parti libéral du Canada, établies dans le livre rouge que le premier ministre et les députés d'en face nous cite souvent comme la bible. Or, comme je l'ai dit, l'augmentation des niveaux d'immigration est une promesse du livre rouge pour en arriver à 1 p. 100 de la population canadienne.

La motion du député est une critique à peine voilée et déguisée de la politique de son parti. Et il nous a mentionné que dans son comté de Scarborough—Rouge River, il a une population composée à 55 p. 100 d'immigrants. Je pense qu'aujourd'hui, ils ne vont pas être très fiers de leur député, qui se prononce carrément pour réduire l'immigration. En tout cas, moi, en tant que député d'origine ethnique, je ne suis pas fier de sa motion. Pour toutes ces considérations, le Bloc québécois se prononce contre cette motion.

[Traduction]

**M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est):** Monsieur le Président, je suis heureux de traiter de cette motion fort raisonnable. Il est déplorable qu'elle ne vienne pas du gouvernement. Il semble que le gouvernement ait beaucoup à apprendre de ses propres députés d'arrière-ban et surtout de mon collègue, l'auteur de cette motion, du moins en ce qui concerne la politique d'immigration.

Le fait qu'il soit nécessaire de débattre une telle motion et qu'elle ne fasse pas déjà partie de la politique gouvernementale révèle à quel point les groupes d'intérêts spéciaux ont exercé et continuent d'exercer un énorme pouvoir sur la politique gouvernementale.

La politique d'immigration actuelle, décrite dans le livre rouge, est absolument sans fondement. Cette année, le gouvernement accueillera au pays un nombre d'immigrants représentant à peu près 1 p. 100 de la population, soit environ 250 000 personnes. Au même moment, le Canada connaît un taux de chômage qui prive d'emploi 1,5 million de Canadiens.

Le gouvernement ne peut pas justifier un tel niveau d'immigration. Les études économiques ne l'expliquent pas puisque les experts conviennent que l'immigration n'ajoute rien à la richesse du pays. En fait, les prévisions économiques à long terme nous portent à croire que, si elle maintient son rythme actuel, l'immigration fera baisser le revenu moyen des Canadiens. Rien ne prouve que les immigrants créent plus d'emplois qu'ils ne s'en approprient. Au mieux, les retombées sur la création d'emplois et sur la production des richesses sont neutres.

Certaines données étaient toutefois les arguments favorables à la restriction de l'immigration en période de récession. Elles montrent que l'immigration devrait suivre la courbe de l'économie. En outre, il est parfaitement logique de penser que le rôle principal de l'immigration devrait être de suppléer les lacunes de notre main-d'oeuvre, de renforcer notre économie et de contribuer à la croissance économique du Canada. Ce n'est pas le